

5.2.12 Le pôle urbain Belvédère

Le pôle urbain Belvédère est situé dans la haute-ville de Québec, à la rencontre des arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Ses limites approximatives sont le chemin Sainte-Foy, l’avenue des Braves, la Grande Allée Ouest et l’avenue Holland. Il est identifié en tant que pôle urbain en raison de son attractivité régionale : un nombre important de travailleurs et d’étudiants fréquente le secteur quotidiennement.

En plus des nombreux lieux d’emplois et des six établissements d’enseignement présents sur le territoire, on retrouve plusieurs secteurs résidentiels et certains espaces commerciaux. Cette mixité des activités, combinée avec une excellente desserte en transport en commun, confère un attrait notable au pôle urbain Belvédère. Ces caractéristiques contribuent par ailleurs à la qualité de vie au sein de ce territoire.

Malgré cette attractivité, le pôle urbain n’a pas fait l’objet de stratégies d’aménagement et de développement pour y stimuler les investissements au cours des dernières. Notamment, certaines grandes propriétés contiennent de vastes espaces vacants dont l’utilisation du sol pourrait être optimisée.

En désignant ce territoire comme un secteur particulier de planification, la Ville de Québec confirme ses intentions et vise à atteindre l’objectif suivant :

Favoriser le développement de l’attractivité régionale du pôle urbain Belvédère, en y maintenant la qualité de vie.

Piste d’action

- Réaliser un exercice de planification détaillée pour le pôle urbain Belvédère et doter ce territoire d’un programme particulier d’urbanisme (PPU).